

La loi n°2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat redéfinit le périmètre des clients non domestiques éligibles aux Tarifs Réglementés de Vente d'électricité (TRV) (la loi n'a pas d'impact pour les clients domestiques au TRV). A partir du 1er février 2025, conformément à l'article L.337-7 du code de l'énergie et en application de la loi n°2024-330 du 11 avril 2024, les Tarifs Réglementés de Vente d'électricité bénéficient :

- aux consommateurs finals non domestiques qui emploient moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaires, les recettes ou le total de bilan annuels n'excèdent pas 2 millions d'euros,
- aux propriétaires uniques et aux syndicats de copropriétaires d'un immeuble unique à usage d'habitation sans condition, pour leur(s) site(s) de consommation situé(s) en France métropolitaine continentale, quelles que soient les puissances de leur site.

TARIF RÉGLEMENTÉ - OPTION BASE NON-RÉSIDENTIEL

Puissance souscrite en kVA	Abonnement annuel (€)	Prix de l'énergie (c€/kWh)
3	134,76	13,18
6	168,60	13,18
9	201,24	13,18
12	234,00	13,18
15	266,04	13,18
18	297,12	13,18
24	364,92	13,18
30	432,00	13,18
36	498,60	13,18

TARIF RÉGLEMENTÉ - OPTION HEURES CREUSES NON-RÉSIDENTIEL

Puissance souscrite en kVA	Abonnement annuel (€)	Prix de l'énergie (c€/kWh)	
		Heures Pleines	Heures Creuses
6	169,08	14,07	9,99
9	202,92	14,07	9,99
12	237,48	14,07	9,99
15	270,48	14,07	9,99
18	304,80	14,07	9,99
24	379,32	14,07	9,99
30	446,16	14,07	9,99
36	513,72	14,07	9,99

TARIF RÉGLEMENTÉ - OPTION TEMPO NON-RÉSIDENTIEL
en France métropolitaine continentale
EN EXTINCTION - n'est plus proposé

Puissance souscrite en kVA	Abonnement annuel (€)	Prix de l'énergie (c€/kWh)					
		Jours Bleus		Jours Blancs		Jours Rouges	
		Heures Creuses	Heures Pleines	Heures Creuses	Heures Pleines	Heures Creuses	Heures Pleines
9	201,60	8,61	11,04	14,81	19,37	16,31	32,44
12	235,56	8,61	11,04	14,81	19,37	16,31	32,44
15	275,88	8,61	11,04	14,81	19,37	16,31	32,44
18	302,16	8,61	11,04	14,81	19,37	16,31	32,44
24-30	445,08	8,61	11,04	14,81	19,37	16,31	32,44
36	506,52	8,61	11,04	14,81	19,37	16,31	32,44

TARIF RÉGLEMENTÉ – Option EJP NON-RÉSIDENTIEL
En France métropolitaine Continentale
en extinction n'est plus proposé

Puissance souscrite en kVA	Abonnement annuel (€)	Prix énergie	
		Heures Normales	Heures de Pointe Mobile
12	231,00	11,56	31,17
15	265,44	11,56	31,17
18	295,68	11,56	31,17
36	495,24	11,56	31,17

TARIF RÉGLEMENTÉ
pour éclairage public

	Abonnement annuel (€/kVA)	Prix de l'énergie (c€/kWh)
Avec et sans comptage (b) (c)	156,72	9,48

(a) Ces prix sont à majorer de la TVA, de la contribution au service public de l'électricité (CSPE), de la contribution tarifaire d'acheminement (CTA) et, le cas échéant l'accise ainsi que de tout nouvel impôt, toute nouvelle taxe ou contribution qui viendraient à être créés.

(b) La variante sans comptage est limitée à une puissance de 500 W par point de livraison

(c) Les feux clignotants sont comptés pour la moitié de leur puissance

TARIF VERT A - OPTION A5 BASE
en France métropolitaine continentale

Version		Prime fixe annuelle (€/kW)	Prix de l'énergie (c€/kWh)				
			Pointe	Heures Pleines Hiver	Heures Creuses Hiver	Heures Pleines Eté	Heures Creuses Eté
Courte Utilisation		36,661	23,882	16,434	10,368	8,069	7,147
Coefficients de puissance réduite	Courte utilisation		1	0,99	0,96	0,90	0,85
Calcul des dépassements		Prix (en €/kW))	Coefficients par poste				
		1,58	1,00	0,99	0,96	0,90	0,85
Energie réactive	Saison haute : 2,51 c€/kVar.h Saison basse heures creuses : 2,46 c€/kVar.h						

TARIF VERT A - OPTION A5 EJP
en France métropolitaine continentale

Version		Prime fixe annuelle (€/kW)	Prix de l'énergie (c€/kWh)			
			Pointe Mobile	Heures Hiver	Heures Pleines Eté	Heures Creuses Eté
Moyenne utilisation		60,39	26,426	11,843	7,979	7,074
Coefficients de puissance réduite	Moyenne utilisation		1,00	0,94	0,60	0,60
Calcul des dépassements	Energie €/kWh	Prix (en €/kVW)	Coefficients par poste			
	3,15	3,15	1,00	0,94	0,60	0,60
Energie réactive	Saison haute 2,51 c€/kVarh Saison basse heures creuses : 2,46 c€/kVarh					

TARIF JAUNE - OPTION BASE
dans les zones interconnectées de France métropolitaine
EN EXTINCTION

Version		Prime fixe annuelle (€/kW)	Prix de l'énergie (c€/kWh)				
			Pointe	Heures Pleines Hiver	Heures Creuses Hiver	Heures Pleines Eté	Heures Creuses Eté
	Utilisation Longue	22,17	18,277	18,277	13,137	12,148	11,142
	Utilisation Moyenne	22,17		18,277	13,137	12,148	11,142
Coefficients de Puissance réduite*	Utilisation Longue		1	1	1	1	1
	Utilisation Moyenne		1	1	1	1	1
Calcul des dépassements	12,79 €/heure*						

*Dans le cas de comptage de contrôleur électronique

TARIF JAUNE - OPTION BASE sup 36 en France métropolitaine continentale

La loi n°2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat redéfinit le périmètre des clients non domestiques éligibles aux Tarifs Réglementés de Vente d'électricité (TRV) (la loi n'a pas d'impact pour les clients domestiques au TRV). A partir du 1er février 2025, conformément à l'article L.337-7 du code de l'énergie et en application de la loi n°2024-330 du 11 avril 2024, les Tarifs Réglementés de Vente d'électricité bénéficient :

- aux consommateurs finals non domestiques qui emploient moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaires, les recettes ou le total de bilan annuels n'excèdent pas 2 millions d'euros,
- aux propriétaires uniques et aux syndicats de copropriétaires d'un immeuble unique à usage d'habitation sans condition, pour leur(s) site(s) de consommation situé(s) situés en France métropolitaine continentale, quelles que soient les puissances de leur site.

Version		Prime fixe annuelle (€/kVA)	Prix de l'énergie (c€/kWh)			
			Heures Pleines Hiver	Heures Creuses Hiver	Heures Pleines Été	Heures Creuses Été
	Longue utilisation	40,26	18,586	12,093	8,703	8,013
	Courte utilisation	28,17	19,846	12,853	8,823	8,043
Coefficients de Puissance réduite	Longue utilisation		1	0,70	0,55	0,41
	Courte utilisation		1	0,91	0,83	0,68
Calcul des dépassements		12,79 €/heure				

TARIF VERT – HAUTE TENSION en France métropolitaine continentale

Version		Prime fixe annuelle (€/kW)	Prix de l'énergie (c€/kWh)				
			Pointe	Heures Pleines Hiver	Heures Creuses Hiver	Heures Pleines Été	Heures Creuses Été
Longue Utilisation		46,76	20,805	12,244	9,608	7,694	6,779
Courte Utilisation		26,04	23,985	16,444	10,148	7,784	6,789
Coefficients de puissance réduite	Longue Utilisation		1,00	0,91	0,58	0,41	0,33
	Courte Utilisation		1,00	1,00	1,00	0,87	0,78
Calcul des dépassements		Prix (en €/kW))	Coefficient par poste				
	Longue Utilisation	1,46	1,00	0,91	0,58	0,41	0,33
	Courte Utilisation	0,59	1,00	1,00	1,00	0,87	0,78
Energie réactive	Saison haute : 2,51 c€/kVArh Saison basse heures creuses : 2,46 c€/kVArh						

« L'énergie est notre avenir, économisons-la »

www.sicae-oise.fr

SICAE-OISE – RCS Compiègne B 925 620 262 - Siège Social – 32, rue des Domeliers BP 70525 – 60205 COMPIEGNE Cedex